

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-L 9575

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif de surface
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Emulsion of a high molecular weight polydimethylsiloxane

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), a-Tridecyl-oméga-hydroxy, ramifié	69011-36-5	>= 3 - < 5
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	>= 0.1 - < 1
1,2-Benzisothiazol-3 (2H) -one	2634-33-5	>= 0.1 - < 1

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

En cas de contact avec la peau	:	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	:	Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	:	Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Octamethylcyclotetrasiloxane	556-67-2	TWA	10 ppm	US WEEL

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si on manipule un produit chaud ou atomisé dans un endroit mal ventilé, porter un respiratoire correctement ajusté (NIOSH) l'exposition au produit. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
Matériel : Néoprène

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Remarques	: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection des yeux	: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Couleur	: blanc
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 7, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: env. 32 °F (0 °C) Méthode: derived
Début d'ébullition	: env. 212 °F (100 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 23 hPa (68 °F (20 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Densité	: 0.991 g/cm ³ (env. 68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: 482 °F (250 °C) Méthode: DIN 51 794/ DIN prEN 14 522
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: env. 1,100 mPa.s (68 °F (20 °C)) Méthode: P/K 20°C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**69011-36-5 Poly (oxy-1,2-éthanediyle), a-Tridecyl-oméga-hydroxy, ramifié:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 200 - 2,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Composants:**69011-36-5 Poly (oxy-1,2-éthanediyle), a-Tridecyl-oméga-hydroxy, ramifié:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**69011-36-5 Poly (oxy-1,2-éthanediyle), a-Tridecyl-oméga-hydroxy, ramifié:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:**556-67-2 Octamethylcyclotetrasiloxane:**

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs résultant du produit étant chauffé, atomisé ou vaporisé peuvent irriter les voies respiratoires et la muqueuse.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut causer irriter ou sensibiliser.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations ou corrosion.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
Méthodes d'élimination

- EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable
- Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Réglementations internationales
IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3082
- Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(Siloxanes)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : Miscellaneous Dangerous Goods
- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
- Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

Code IMDG

- Numéro ONU : UN 3082
- Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(Siloxanes)
- :)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 9
- EmS Code : F-A, S-F
- Polluant marin : oui
- Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA	: UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Siloxanes)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: CLASS 9
Polluant marin	: non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 66 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Aucun des composants n'est soumis à la Loi "Right to Know" du Massachusetts.

Pennsylvania Right To Know

Polydiméthylsiloxane	-
Eau	7732-18-5
Siloxanes et silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, éthoxylés propoxylés	68937-55-3
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), a-Tridecyl-oméga-hydroxy, ramifié	69011-36-5

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5034

Commercial**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)****Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 5a : La (les) substance (s) suivante (s) est (sont) soumise (s) à une règle nouvelle d'utilisation importante :

Section 4 / 12(b) : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

BYK-L 9575

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/25/2026

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.